



Commune
d'AMPUS

**AVIS PREALABLE VALANT CONVOCATION DES CONCESSIONNAIRES
DE CONCESSIONS FUNERAIRES QUI FONT L'OBJET D'UNE
PROCEDURE DE REPRISE POUR ETAT D'ABANDON
DANS LE CIMETIERE DE LA COMMUNE D'AMPUS**

Conformément à la délibération du conseil municipal en date du 10 avril 2018, aux articles L2223-17, R2223-12 et R2223-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ; les concessionnaires et leurs familles désignés dans la liste jointe en annexe au présent avis sont invités à assister à la visite du cimetière et à la rédaction contradictoire du procès-verbal n°1 établi par la commission municipale paritaire chargée de cette reprise qui sera présente au cimetière de la commune d'Ampus, le **mardi 13 novembre 2018 de 9h à 12h**.

Chaque concession concernée est signalée par une plaque spécifique fixée sur chaque emplacement ainsi désigné.

Tout concessionnaire, tout descendant ou successeur du concessionnaire ou toute personne chargée de l'entretien de la concession peut assister à cette rencontre.

Tout mandataire dûment autorisé peut également représenter la famille.

Afin de faciliter l'accueil des concessionnaires, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous auprès de la mairie pour convenir d'un commun accord de l'heure de la rencontre.

Cet avis complété par la liste des concessions vaut convocation et notification aux concessionnaires intéressés et à leur famille. Il sera affiché un mois à l'avance à la porte de la mairie et à celle du cimetière, conformément à la réglementation en vigueur.

Les concessionnaires dont l'adresse est connue et exploitable seront convoqués par courrier expédié en recommandé avec accusé de réception.

Fait à Ampus, le 8 octobre 2018

Le Maire,
Hugues MARTIN





Commune
d'AMPUS

CIMETIERE DE LA COMMUNE D'AMPUS
LISTE DES CONCESSIONS QUI FONT L'OBJET DE LA
PROCEDURE DE REPRISE POUR ETAT D'ABANDON

<u>Numéro de plan</u>	<u>Nom du concessionnaire</u>
002	RAVEL Léandre
003	CARPINETTI – ANELMY
004	RAYBAUD Paulin Etienne
007	PIERRUGUES – ROUBAUD
010	TROTABAS
102	HONNORAT
105	MICHEL François Marc Joseph
106	TAXIL Joseph
107	GIRAUD – GARRUS Marie
111	GASSIN – ABEILLE
202	MICHEL François
203	GOUIN Gustave
205	GUICHARD Ambrosia
206	CHALVE Félix
207	TAXIL Jules
209	BOUSQUET Joseph – GIRAUD Joseph
210	FAUCHIER Louis
211	PAULET Simon
307	GIRAUD Gabriel
310	BERNE Alexandre
C24	AUTRAN née TAXIL et fils
C33	RAYBAUD Paulin
D43	DOMINONI - PEYRON Monique (échéance 31/12/2032)

Fait à Ampus, le 8 octobre 2018

Le Maire,
Hugues MARTIN

